

Evènements

Monsieur le Maire a eu le plaisir de procéder à la cérémonie de mariage le 4 juillet, dans la Mairie de Bassanne (mariage de Monsieur et de Mme).



Intérêt communautaire

Dans le cadre de la réorganisation du territoire, la Communauté de Communes du Réolais a pris en charge la compétence relative à l'urbanisme (PLUI).

Faucardage de la bordure Sud du Canal

Suite à la rencontre entre M. Le Maire et le représentant de VNF, il a été procédé à un nettoyage des ronces en bordure du canal (prise en charge d'une demande des riverains).

Journée du Patrimoine

Le Conseil Municipal remercie l'Association du Moulin de Piis pour l'organisation de cet évènement si apprécié des concitoyens.

Cérémonie du 11 novembre

Monsieur le Maire et les conseillers municipaux remercient les bassannais et les bassannaises d'avoir participé à cette cérémonie, et en particulier les jeunes habitants de la commune !



Réglementation ERP (relative aux Etablissements recevant du public) applicable au 27/09/2015

L'équipe de la Mairie a pris en charge le dossier de mise en conformité des locaux recevant du public (Mairie, accès Eglise et Moulin de Piis...). Ce dossier est consultable en Mairie.

Prévention du risque inondation

Le Conseil Municipal a travaillé sur la mise à jour du Plan de Sauvegarde. Une réunion publique sera mise en place d'ici début janvier 2016 pour présenter l'organisation retenue, et en discuter avec les personnes intéressées.

Directeur de la publication : R. Gauthier
Comité de rédaction : S. Michel, L. Elissagaray
Echo du mois de décembre 2015 tiré à 60 exemplaires

Site internet :

le site internet du village est accessible à l'adresse <http://www.bassanne.fr>.
Vous y trouverez les comptes rendus des réunions du Conseil Municipal.

L'ECHO BASSANNAIS N°26

Décembre 2015

La vie du village



Chers Bassannais, chers Bassannaises,

Le vendredi 13 et les attentats ...
Noël, la nouvelle année

La fête des 14 et 15 août

Organisée par notre nouveau Comité des fêtes, la fête du 15 août a rencontré un grand succès. Le concours de pétanque, le dîner suivi du bal, ainsi que le concours de belote ont été l'occasion de se retrouver entre amis et de passer un très bon moment !



Pour contacter la Mairie

Horaires d'ouverture :

le mardi matin de 9h à 12h et le vendredi après-midi de 15h30 à 19h30.

Tél mairie : 05 56 71 06 36

Location de l'ancienne mairie

L'inauguration du local a été faite le 27 octobre dans notre salle des fêtes en présence de notre nouveau locataire Solid'avenir et de Madame DELAS (mission Enfance et Jeunesse de la CdC). Ce dernier louera la salle des fêtes à l'année le lundi après-midi dans le cadre de son activité.



Zoom sur ... le SIPHEM (Syndicat Intercommunal du Pays Haut Entre-deux-Mers)

Remontant aux années 1980, avec en 1987 la création du SIPHEM, devenu syndicat mixte en 1988, la politique de l'habitat mise en place sur le territoire combine les questions du logement, de l'énergie, des services à la population et des espaces publics. La maison de l'Habitat et de l'Energie associe l'ensemble des partenaires : élus, administrations et toute la population du territoire (4 communautés des communes soit 103 communes).

Le SIPHEM anime depuis 2009 une Opération d'Amélioration de l'Habitat de Développement Durable (OPAHDD)) dont les cibles prioritaires sont :

- la lutte contre la précarité énergétique
- la résorption de l'habitat insalubre
- l'adaptation des logements au vieillissement
- la création d'une offre locative adaptée aux demandeurs du territoire

Dans ce cadre, le service Habitat propose gratuitement aux propriétaires qui souhaitent améliorer le logement qu'ils occupent ou réhabiliter le logement locatif qu'ils possèdent un accompagnement complet dans la réalisation de leur projet : visites à domicile, diagnostics thermiques et conseils techniques, accompagnement dans le montage du ou des dossiers de demandes de subvention.

Maison de l'Habitat de l'Energie - SIPHEM
9, Place Albert Rigoulet
33 190 LA REOLE
Tél : 05 56 61 20 75

Les évènements à venir

Noël à Bassanne les 5 et 12 décembre :

L'activité "décorations de Noël" sera reconduite avec les enfants du village. L'atelier décoration aura lieu le samedi 5 décembre à partir de 15h. L'implantation des décorations se fera le samedi 12 décembre à partir de 15h.

Un goûter sera alors offert à tous les habitants de Bassanne.

Venez nombreux le 12 décembre à partir de 15 heures !



Elections régionales les dimanches 6 et 13 décembre :

Ces élections concernent la nouvelle région Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes. Les conseillers seront élus pour 6 ans. Les conseillers régionaux sont élus au scrutin de liste à 2 tours, sans adjonction ni suppression de noms. Une liste ayant obtenu moins de 5 % des suffrages exprimés ne peut se voir attribuer un siège.

10 listes seront présentées : PS-PRG, LR-UDI-MoDem, FN, EELV, FDG, LO, ND, DFL, UPR, La Vague Citoyenne.



Les étrennes le vendredi 18 décembre :

Le conseil Municipal réunira les employés de la commune le vendredi 18 décembre en soirée pour la remise des étrennes.

Les vœux du Maire :

La cérémonie des vœux aura lieu le vendredi 22 janvier 2016 à 19h45.

Vous y êtes tous attendus !

Recensement INSEE de la population :

Le recensement aura lieu du 21 janvier 2016 au 20 février 2016, avec cette année une priorité pour l'utilisation de l'internet. L'identité de l'agent recenseur vous sera communiquée début janvier. L.ELISSAGARAY assurera la mission de coordonnateur communal.

A quoi sert le recensement ?

Il permet de déterminer la population officielle de chaque commune. Il en découle la participation de l'état au budget de la commune, le nombre d'élus au conseil, des informations permettant de mieux répondre aux besoins de la population.

Merci pour le bon accueil de l'agent recenseur !